



Communiqué de presse
Paris, le 13 mars 2024

Réforme de l'ALD ou comment le gouvernement envisage de faire des économies au détriment des patients les plus précarisés

Forte de ses 103 Comités départementaux présents sur l'ensemble du territoire métropolitain et des Outre-mer mais surtout de sa proximité quotidienne avec les personnes atteintes de cancer, la Ligue contre cancer s'inquiète des récentes annonces contradictoires du gouvernement sur les réformes envisagées du régime de prise en charge des affections de longue durée (ALD). Elle met en garde sur les conséquences graves pour la santé des français qu'entraînerait, in fine, une politique d'économie budgétaire fondée sur la réduction à tout prix des dépenses de santé !

Conséquence du vieillissement de la population et de l'augmentation de la prévalence de ces pathologies classées, **13 millions de personnes, soit 20 % de la population, souffrent de pathologies qui leur ouvre le droit à une prise en charge en Affection de Longue Durée.** Ce régime donne accès pour les soins en rapport direct avec la pathologie classée en ALD à un remboursement à 100 % du montant pris en charge par l'Assurance Maladie. Constatant que la prise en charge en ALD représente aujourd'hui deux tiers des remboursements de l'Assurance Maladie, le gouvernement évoque la nécessité de revoir la pertinence d'un système dont la liste des pathologies couvertes serait obsolète et annonce qu'il envisagerait une réforme de ce dispositif.

Les pistes de réformes envisagées demeurent pour l'heure imprécises, qu'il s'agisse d'une restriction des maladies faisant l'objet d'une ALD, d'une réévaluation du taux de prise en charge ou encore d'une modulation du remboursement de certains frais de santé en fonctions des revenus. Devant de telles éventualités, **la Ligue contre le cancer s'inquiète à la perspective que des cancers arbitrairement considérés comme de « bon pronostic » puissent ainsi sortir de la liste des pathologies classées ALD.** Tout d'abord parce qu'un même cancer aura des conséquences différentes selon les individus mais également car même guérit, le malade devra durant plusieurs années demeurer parfois sous traitement et toujours sous une surveillance médicale étroite et parfois gérer des séquelles coûteuses au long cours.

La Ligue contre le cancer s'indigne d'une politique de réduction des dépenses de santé qui ne s'effectuerait qu'au dépend de personnes malades. *« Parce que les personnes malades du cancer subissent déjà l'injustice de la maladie, ils n'ont pas à subir la punition d'une prise en charge dégradée de leur maladie. D'ores et déjà, confrontés aux inégalités d'accès aux dispositifs de dépistage, aux diagnostics tardifs, aux difficultés d'accès aux traitements, ils doivent également faire face à de nombreuses dépenses restant à leur charge : dépassement d'honoraires, forfait hospitalier, franchises, frais de transports, dispositifs médicaux...). Des dépenses qui selon une étude récente de BVA Xsight pour La Ligue contre le cancer excède 1 000 € par an. »* souligne Daniel Nizri, président de la Ligue contre le cancer

Contacts presse

Agence PRPA
Ellia Foucard-Tiab
Ellia.foucard@prpa.fr
06 23 06 08 89

Valentine Martin
valentine.martin@prpa.fr
06 32 29 43 82

Viviane Aubry-Charveriat
viviane.aubry-charveriat@ligue-cancer.net
01 53 35 25 31 – 06 73 75 19 63

Le cancer est un parcours du combattant, la maladie entraîne des conséquences sur tous les pans de la vie des personnes malades. Au travers des dispositifs d'accompagnement proposés dans ses Comités départementaux, **la Ligue constate à quel point la hausse des franchises sur les consultations et les médicaments, les dépassements d'honoraires, les frais de transport et d'hébergement non pris en charge pèsent très lourd dans le budget de personnes d'ores et déjà confrontées à une diminution de leurs revenus.** « *Manger ou se soigner, il faut choisir* » lâchent certains des patients que la Ligue accompagne au quotidien.

Une telle réforme qui laisserait s'installer un système de santé à deux vitesses avec des personnes en capacité de s'offrir des compléments santé onéreuses et d'autres laissées au bord du chemin serait une trahison de l'esprit de ceux qui ont jeté les bases de notre système de protection sociale. **En outre, les personnes qui n'auront plus accès aux soins cesseront de se soigner, seront plus gravement atteintes car plus tardivement dépistées, entraînant sur le long des termes des traitements plus onéreux. CQFD.**

A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 500 000 adhérents et 20 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Contacts presse

Agence PRPA
Ellia Foucard-Tiab
Ellia.foucard@prpa.fr
06 23 06 08 89

Valentine Martin
valentine.martin@prpa.fr
06 32 29 43 82

Viviane Aubry-Charveriat
viviane.aubry-charveriat@ligue-cancer.net
01 53 35 25 31 – 06 73 75 19 63